



*SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Gardons le cap !

BOUCHERVILLE, le 26 mai 2004 - Sans aucun nouveau développement quant au renouvellement de notre convention collective – nonobstant la rencontre de 6 minutes tenue le 17 mai dernier entre les parties et qui n'a aucunement fait avancer le dossier -, plus que jamais, il nous faut faire preuve de patience et de détermination et ne pas perdre de vue le cap que nous nous sommes fixés lors de l'assemblée générale du 19 février dernier:

"De mandater le comité de négociation du SPSI à négocier le renouvellement de la convention collective actuelle pour une durée de 5 ans en y intégrant les mêmes paramètres monétaires, de régime de retraite et avantages sociaux que ceux consentis aux autres syndicats d'Hydro-Québec. Une fois la convention collective reconduite pour 5 ans, de débiter une négociation sur différentes problématiques touchant les deux parties comme le prévoit la lettre d'entente no. 7 de la convention collective."

Dans ce qui apparaît, pour l'instant, comme une impasse dans les discussions, n'oublions pas que nos gens continuent à bénéficier des protections prévues dans la convention collective, notamment la sécurité d'emploi garantie aux employés permanents ainsi que les avantages acquis dans le régime de retraite, soit des membres qui acquièrent la "règle du 80" même si les autres employés de l'entreprise sont régis dorénavant par la "règle du 81". A l'évidence, la Direction aura de plus en plus de mal à gérer un régime de retraite unique "à deux vitesses" pour ses employés. Faisons preuve de patience...

Voici les autres éléments qui seront traités dans cette communication:

- Le SPSI en commission parlementaire
- Vous avez envie de prendre l'air ce samedi ? Pourquoi ne pas venir appuyer la mise en place du protocole de Kyoto ?
- Des employés qui acquièrent de nouveaux privilèges dans le régime de retraite

Le SPSI en commission parlementaire

Suite à la présentation du plan stratégique d'Hydro-Québec en janvier 2004, le SPSI avait demandé à la Commission d'ouvrir les débats et d'inviter d'autres intervenants à participer à l'examen du plan stratégique d'Hydro-Québec. C'est ainsi que la Commission a invité le SPSI à présenter son mémoire lors de la séance du 19 mai dernier. A l'évidence, les députés ont été impressionnés par les éléments mis de l'avant par l'équipe du SPSI et il importe de mentionner que l'équipe de présentation était composée de Jean-Marc Pelletier, Michel Trudeau, Raynald Simoneau et Guy Vanier.

Ainsi, deux volets ont été élaborés durant la présentation, soit le volet énergie - lequel a démontré de façon assez évidente qu'Hydro-Québec, en maintenant un fort volume d'exportations dans un contexte de faible pluviosité, a été l'artisan de son propre malheur - ainsi qu'un volet portant sur l'état de la R&D à l'IREQ et au LTE.

Par ailleurs, durant la période des échanges, plusieurs commentaires et questions ont porté sur la situation de la R&D à Hydro-Québec et nous avons atteint les objectifs fixés pour cette rencontre, soit de démontrer aux parlementaires que, de la façon dont Hydro-Québec oriente ses activités de R&D, nos chercheurs et ingénieurs sont de moins en moins apte à répondre aux besoins à venir dans le domaine d'activité propre à Hydro-Québec. De plus, nous sommes convaincus que les éléments que nous avons fait valoir ne resteront pas sans suite...

Si vous souhaitez consulter le mémoire déposé par le SPSI en commission parlementaire, prière de pointer votre fureteur à l'adresse <http://www.spsi.qc.ca/commparl/conv04/memoire.pdf>

Vous avez envie de prendre l'air ce samedi ? Pourquoi ne pas venir appuyer la mise en place du protocole de Kyoto ?

Samedi le 29 mai prochain marque un événement important pour les groupes et les citoyens soucieux de l'environnement; en effet, une large coalition organise un Forum sur le protocole de Kyoto et le SPSI, ainsi que plusieurs autres organismes, est intimement associé à cet événement. Ce forum est composé de 3 activités bien distinctes:

- une marche en appui au protocole de Kyoto, avec départ du parc Lafontaine vers 13h00, alors que les participants seront invités à se diriger vers le CEGEP Maisonneuve
- des ateliers de discussion et des kiosques d'information reliés aux économies d'énergie, aux moyens alternatifs pour la production d'électricité, sur les nouveaux modes de transport,... tenus durant l'après-midi sur le site du CEGEP Maisonneuve, entrecoupés par un spectacle mettant en vedette les Cowboys Fringants et d'autres groupes populaires
- et, en soirée, un grand spectacle - sur réservation- avec les Cowboys Fringants, les Zapartistes et d'autres groupes invités

Évidemment, tout le forum se déroulera dans une ambiance "festive", décontractée et familiale et vous êtes tous invités à venir appuyer cet événement important pour tous ceux et celles qui ont à cœur la protection de l'environnement. Et, pourquoi pas, venir saluer les bénévoles du SPSI qui

seront postés à nos deux kiosques ou qui participeront aux ateliers portant sur des thématiques propres au protocole de Kyoto.



Alors, pour prendre un bon "bol d'air frais" en ce samedi après-midi, pourquoi ne pas venir marcher avec nous et participer à la fête ? Pour en savoir plus sur le Forum populaire Kyoto, prière de pointer votre fureteur à l'adresse <http://www-quebec-vert-kyoto.org>

Des employés qui acquièrent de nouveaux privilèges dans le régime de retraite

Récemment, certains membres nous ont fait part d'une situation particulièrement insultante et méprisante pour les membres du SPSI, à savoir que l'entreprise permet à son personnel de se prévaloir du Programme temporaire de rachat de service (PTRS) alors que les membres du SPSI en sont exclus mais contribuent à supporter financièrement de nouveaux avantages consentis à l'ensemble du personnel.

Une telle situation n'est pas nouvelle: rappelons-nous notre négociation de 1999-2000 alors que les membres du SPSI contribuaient au régime de retraite de l'entreprise mais que les autres employés se prévalaient d'un congé de cotisation. Mais, en ces matières, faut croire que la Direction fasse preuve de bien peu de moralité et de respect pour son personnel de l'IREQ et du LTE. Et, comme le précise un des membres du SPSI:

"Est-ce ce qu'on pourrait s'entendre pour dire qu'en principe, il s'agit là d'un message administratif inéquitable envers une catégorie d'employés (les chercheurs en l'occurrence), un acte qui constitue un abus de pouvoir de la part de l'administration qui dénigre objectivement et consciemment un très petit groupe d'employés auprès de 99% du reste de ses employés; On reconnaît là, en principe, un acte d'intimidation et de mépris caractérisés envers les chercheurs, une manoeuvre de harcèlement syndical en violation flagrante de l'esprit et de la lettre du code du travail. On pourrait parler du code d'éthique d'HQ et y trouver des principes d'équité qui prohibent ce genre d'intimidation. Il n'y a pas de raison valable qui puisse justifier de la part d'HQ ce "traitement de faveur"."

Ce qui nous amène à nous poser la question suivante: Hydro-Québec est-elle une entreprise amoral ou immorale ?

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 3014

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca

Le Bureau du Syndicat